

Dans le cadre de la mission d'animation
de la filière compostage en Provence-
Alpes-Côte d'Azur

Nous avons le plaisir de vous convier à

La journée technique
« LA MAITRISE DE LA QUALITÉ DES DECHETS
MÉNAGERS DANS LA FILIÈRE COMPOSTAGE »

Mardi 7 février 2012
De 9h à 17h15

Maison de la Région
61, La Canebière,
13001 Marseille



Ecotechnologie



De septembre 2011 à décembre 2012, la Mission d'animation de la filière Compostage met en œuvre un programme d'actions techniques, soutenu par l'ADEME et la Région PACA.

Élaboré en concertation avec les acteurs de la filière, le programme vise à dynamiser les filières régionales, sur les thèmes suivants :

- maîtrise de la qualité des matières premières (boues, déchets verts, ordures ménagères résiduelles, ...),
- maîtrise de l'offre de compost : caractérisation des produits, bases de préconisations agronomiques, adaptation des produits aux besoins des utilisateurs.

Les modalités de ce programme privilégient les échanges entre les acteurs, institutions et experts de la filière, lors de 4 journées techniques et de 2 groupes de travail.

Un module de formation spécialisée est par ailleurs proposé au personnel des plateformes de compostage chargé du contrôle de qualité des composts et de l'information des utilisateurs (les 19 et 20 mars à Avignon).

Les programmes et actes des journées sont téléchargeables sur le site de l'ADEME délégation Provence Alpes Côte d'Azur, rubrique « actualités » : <http://www.ademe.fr/paca/actualites-agenda.asp>

Les autres rendez-vous de la mission d'animation de la filière compostage en Provence Alpes Côte d'Azur :

- *le mardi 18 octobre 2011 : La maîtrise de la qualité des boues dans la filière compostage*
- *le mardi 15 novembre 2011 : Les composts à l'usage de la filière de production agricole biologique*
- *le mardi 7 février 2012 : La maîtrise de la qualité des déchets ménagers dans la filière compostage*
- *le mardi 16 octobre 2012 : Les usages et débouchés des composts*

Programme de la journée

Journée technique du 7 février 2012

Maîtrise de la qualité des déchets ménagers dans la filière compostage

(Animateur de la journée : Daniel Fulchiron, Ecotechnologie)

9h00 : Accueil

9h15 : Présentation de la journée – La finalité agronomique (Daniel Fulchiron, Ecotechnologie)

9h30 : Politique de l'ADEME en région PACA (Bernard Vigne - ADEME délégation régionale PACA)

9h45 : Enjeux et finalités des filières de valorisation organique (Lydia Morlot, LM Environnement)

10h15 : L'obligation de valorisation des biodéchets par les gros producteurs et la réglementation du compostage et des composts : la norme NFU44051, la limitation d'usage des composts de qualité insuffisante (arrêté ICPE déclaration, circulaire du 29/02/2009), les perspectives de sortie du statut de déchet des composts. (Charles Thiebaut : MEDDTL)

11h00 : pause

11h10 : Expérience du Syndicat Centre Hérault : la collecte sélective des biodéchets dans un schéma global de gestion des déchets ; suivi de la filière et bilans quantitatifs, qualitatifs et économiques.
(R. Piquemal : Directeur Syndicat Centre Hérault - 34).

11h50 : Premiers retours d'expérience du SMED (06): la place de la valorisation organique, les problématiques de collecte, l'organisation du tri et du traitement sur site ; la qualité des composts obtenus, le bilan matière, les coûts. (Christian Manfredi : Directeur Syndicat mixte d'élimination des déchets du moyen pays Alpes Maritimes – 06)

12h30 - 14h : Repas

14h00 : Présentation des dispositifs mis en place ou à l'étude pour les gros producteurs de biodéchets (Nadine Pouillard, Directrice Syndicat intercommunal pour la valorisation et l'élimination des déchets – 83)

14h30 : Retour d'expérience de l'Agglomération de Montpellier (34): la place de la valorisation organique, l'organisation des collectes, les traitements ; la qualité des composts obtenus, le bilan matière, les coûts. (Christophe Deligny, Directeur de la prévention et de la gestion des déchets - Montpellier Agglomération - 34)

15h15 : Retour d'expérience du SYTRAD (26 / 07) : la place de la valorisation organique, les problématiques de collecte, l'organisation du tri et du traitement sur sites ; la qualité des composts obtenus, le bilan matière, les coûts. (Eric Morbo, Directeur technique du Syndicat de traitement des déchets Ardèche Drôme)

16h00 : Pause

16h10 : Retour d'expérience du Smictom Rhône-Garrigues (30) : la place de la valorisation organique, l'organisation de la collecte (sélective), le contrôle et le traitement ; la qualité des composts obtenus, le bilan matière, les coûts (M. Bel, Président du Smictom - Mme Yzerd, Directrice).

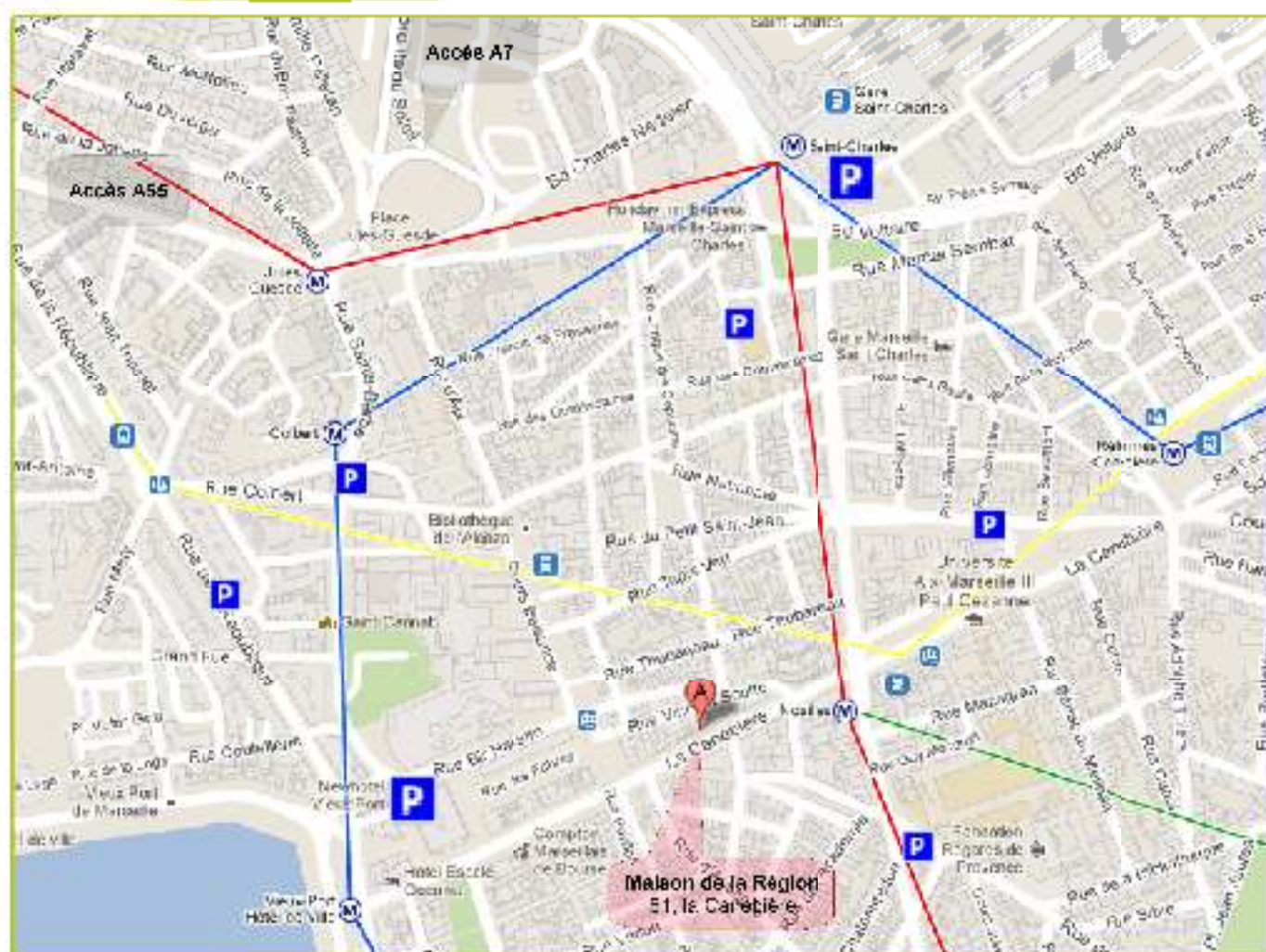
16h50 : Discussion générale et conclusions

17h15 : Fin de la journée

Comment se rendre à la journée technique ?

Journée technique du 7 février 2012

Maîtrise de la qualité des déchets ménagers dans la filière compostage



Transports en commun

Méto : s'arrêter à Noailles (M2), ou Vieux-Port Hôtel de ville (M1)

Tram : s'arrêter à Canebière-Garibaldi (T2), Alcazar (T2), ou Noailles (T1)

Bus : Arrêt Canebière-Bourse (lignes 21, 31, 32, 57, 61, 70, 80,89, 97)

Arrêt Canebière-Garibaldi (ligne 81)

Train : Gare SNCF Saint-Charles

Se garer

Parkings Saint-Charles et Centre Bourse (icônes les + grandes)

Le co-voiturage

Optez pour ce concept durable, convivial et écologique : inscrivez-vous sur 123envoiture.com. Une liste des lieux d'origine des participants vous sera envoyée au préalable de la journée technique.

Bulletin de participation (à imprimer et envoyer par courrier)

Journée technique du 7 février 2012

Maîtrise de la qualité des déchets ménagers dans la filière compostage

Afin de préparer au mieux cette journée, le nombre de places étant limité, nous vous demandons de confirmer dès que possible votre participation avec le règlement des frais de repas et de logistique.

Vous trouverez ci-dessous un formulaire à nous retourner par courrier **avant le 24 janvier 2012.**

(1 bulletin par personne)

A retourner par courrier avant le 24 janvier 2012 à :

Alexia HEBRAUD
Association GERES
2 cours Foch, 13400 Aubagne, France

Contacts tél. : A. HEBRAUD ou O. ASSALI
Tel : 04.42.18.55.88

Madame

Monsieur

Nom :

Prénom :

Organisme :

Fonction :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone :

Mail :

Je confirme ma présence à la journée technique du 07/02/2012

ET

je joins avec mon bulletin de participation, **un chèque de 28 €**
à l'ordre du GERES pour le repas et les frais logistiques.